



Des révolutions émancipatrices ?

Hannah Arendt et les révolutions modernes

L'échec des révolutions

Hannah Arendt, dans son ouvrage " Essai sur la Révolution " compare les révolutions française et américaine. Un constat d'échec accablant entre Terreur et confiscation du pouvoir.

La question sociale moteur de l'échec de la Révolution française

Hannah Arendt et François Furet partagent la même analyse concernant la centralité du facteur "social " dans le déferlement de la Terreur. Toutefois, les deux penseurs n'utilisent pas cette catégorisation de manière identique.

Selon Hannah Arendt "le déroulement des révolutions passées démontre au-delà du doute que toutes **les tentatives de résoudre la question sociale par des moyens politiques ont menées à la Terreur.**". François Furet la rejoint sur ce point, mais ajoute que la terreur vient à la suite de l' "illusion politique" des révolutionnaires, c'est-à-dire, la croyance que la politique et l'idéologie peuvent être utilisées pour reconfigurer le monde social. Ici la réflexion d'Arendt se rapproche de la vision "tocquevillienne": Arendt perçoit une **contradiction tragique et inévitable entre la résolution de la question sociale et la réelle liberté politique**, conduisant les révolutionnaires à ignorer l'importance de fonder des institutions politiques viables.



La Révolution contre les privilèges

La Révolution, moment d'action politique exemplaire

Arendt voit dans **la Révolution française un combat limité entre pénurie et inégalité, alors que la Révolution américaine fut une recherche illimitée de liberté politique.** Un thème central d'Arendt tout au long de son étude sur la théorie politique fut la séparation de la vie politique (le domaine public) de la vie économique et sociale (la sphère privée).

Arendt réfute les interprétations libérales et marxistes des révolutions politiques modernes. Contre ces visions, Arendt avance que **ce qui distingue ces révolutions modernes est l'exposition de l'exercice fondamental de capacités politiques** – celles d'individus agissant de concert sur la base d'un but commun mutuellement agréé afin d'établir un espace tangible de liberté. C'est cette instauration, la volonté d'établir un espace public et institutionnel de liberté et de participation civique, qui marque ces moments révolutionnaires comme ceux de l'action politique exemplaire.



L'action politique individuelle

Entre échec et succès limité : la confiscation du pouvoir

Pourtant Arendt considère que **les révolutions françaises et américaines ont failli dans leurs tentatives d'établir un espace politique pérenne** où les activités courantes de délibérations, de décisions et d'actions coordonnées peuvent librement s'exercer. Dans le cas de **la Révolution française, la subordination de la liberté politique à des préoccupations de gestion du bien** (la question sociale) a réduit les institutions politiques à administrer la redistribution des biens et ressources.



« We the People », nous le Peuple,
Préambule de la Constitution américaine

La révolution américaine, bien qu'ayant su éluder ce destin, est parvenue par le biais de la Constitution à fonder une société politique basée sur l'assentiment commun. Pourtant, ce succès demeure partiel et limité : l'Amérique ayant échoué à créer un espace institutionnel dans lequel les citoyens pourraient participer au gouvernement, exercer en commun leur liberté d'expression, de persuasion et de jugement. Le citoyen lambda, bien que protégé de l'exercice arbitraire de l'autorité par des verrous constitutionnels, n'est plus un participant "en jugement et autorité", et se voit ainsi refuser la possibilité d'exercer ses compétences politiques.

Source: Lynn Hunt, *The World We Have Gained: The Future of the French Revolution*,
<http://www.historycooperative.org/journals/ahr/108.1/ah0103000001.html>

Hannah Arendt, *Essai sur la Révolution*, (Gallimard, 1985).